

INFO AEP



Le monitoring, pour toujours tenir le cap



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays OFAE

Le monitoring, pour un suivi systématique de la situation

La forte interconnexion économique et la dynamique des processus modernes d'approvisionnement exigent qu'on réagisse bien plus vite face aux risques encourus. Détecter les perturbations et les pénuries qui se profilent constituera de plus en plus un facteur de réussite pour l'AEP.

Le monitoring consiste à saisir systématiquement la situation en matière d'approvisionnement dans les domaines vitaux. Ce thème était au cœur de la Conférence AEP 2015, lors de laquelle les domaines produits thérapeutiques, énergie et transports ont présenté leurs projets concrets de monitoring.

On a plusieurs mois, voire années, pour se préparer à affronter des menaces hégémoniques. Mais si les processus de production, de communication ou de logistique ou l'approvisionnement en énergie connaissent des pannes d'origine technique ou organisationnelle, il suffira de quelques jours pour bloquer l'approvisionnement de notre pays en bien vitaux.

Détecter les pénuries au plus tôt

Pour détecter des perturbations ou des pénuries qui se profilent, il est crucial d'observer et de saisir systématiquement la situation en matière d'approvisionnement. Il

faut définir les processus centraux et les entreprises importantes pour l'approvisionnement, fixer des paramètres clés pour ces processus et les saisir systématiquement grâce à des moyens techniques ou des systèmes d'observation. Le monitoring permanent constitue donc – dès la phase préventive – un outil indispensable, garantissant notre capacité d'intervenir au bon moment et de façon ciblée lors d'une crise. A cet effet, il faut analyser en profondeur les processus critiques dans l'approvisionnement.

Réagir rapidement aux perturbations

Le monitoring doit nous aider à analyser les processus d'approvisionnement en décelant leurs points faibles et leur vulnérabilité. Par ailleurs, cet outil est important si nous voulons réagir au plus vite, face aux perturbations, pour éviter qu'elles ne causent des dommages à notre pays. La condition préalable est de dynamiser les moyens d'action de l'AEP, comme le prévoit la loi sur l'approvisionnement du pays en cours de révision (cf. p. 7).



Monitoring et mission Rosetta

Le monitoring joue un rôle clé, non seulement pour l'AEP, mais aussi pour une mission spatiale à travers notre système solaire. Martin Rubin – qui travaille au Center for Space and Habitability de l'université de Berne – a explicité, dans sa présentation, l'importance du monitoring pour la mission Rosetta. La sonde a « hiberné » de juin 2011 à janvier 2014. Il a donc fallu une planification détaillée (matériel informatique et logiciels), des informations précises sur la position, la vitesse et l'état de Rosetta juste avant son hibernation et établir sa trajectoire exacte deux ans et demi à l'avance.



Une conférence-débat animée a ensuite permis aux chefs de domaines de présenter leurs projets concrets de monitoring : Stefan Mühlebach a parlé des produits thérapeutiques, Werner Meier de l'énergie et Andreas Jeppesen des transports.

Système d'alerte précoce pour les médicaments vitaux

Depuis octobre 2015, il existe une obligation de notifier les médicaments critiques. L'industrie pharmaceutique est tenue de notifier des ruptures de stock si tel ou tel dosage d'un médicament vital à usage humain risque de ne plus être disponible pendant plus de 15 jours. Les entreprises signalent, au bureau de notification géré par l'OFAE, les pénuries ou les ruptures de stock prévisibles (par ex. maintenance périodique ou autre raison technique) ou non. L'obligation de notifier concerne les principes actifs critiques qui ne peuvent pas ou guère être remplacés par d'autres et pour lesquels on a rencontré des ruptures de stock ces dernières années. Il s'agit de médicaments utilisés en oncologie et en anesthésie ainsi que certains antibiotiques et vaccins. La liste de médicaments pour lesquels il y a une obligation de notifier est régulièrement vérifiée.

Un comité d'experts pluridisciplinaire analyse les informations obtenues pour recommander des mesures pertinentes et ciblées. La Confédération, les cantons, les prestataires et l'industrie pharmaceutiques sont représentés dans ce comité. Les membres sont des agents de milice relevant du domaine produits thérapeutiques de l'AEP. Les données fournies seront traitées confidentiellement par

les personnes directement impliquées dans la résolution du problème. Par contre, le bureau de notification met les autorités sanitaires de la Confédération et des cantons, ainsi que les prestataires concernés, au courant des ruptures de stock et des mesures recommandées par le comité d'experts.



Stefan Mühlebach, chef du domaine produits thérapeutiques

« Le bureau de notification systématise l'analyse de la situation et accélère les prises de décision. »

Monitoring

Surveiller en permanence l'approvisionnement en électricité

L'AEP requiert un système de monitoring spécial pour observer la situation lorsqu'une pénurie se profile. Ce système doit lui permettre d'évaluer la situation concernant l'approvisionnement en électricité, de repérer une pénurie en temps voulu et de préparer les mesures requises. Swissgrid, société nationale du réseau de transport, met au point depuis 2013 un système de monitoring, à la demande de l'AEP.

Ce système saisit de nombreuses informations, comme la consommation dans toute la Suisse ou les réserves d'énergie globalement disponibles, les traite puis les compile pour générer automatiquement un rapport sur la situation. Combiné avec une évaluation de Swissgrid, ce rapport est mis, à intervalles réguliers, à la disposition du chef de la division électricité et du chef du domaine énergie de l'AEP. Cela leur permet de juger comment la production et la consommation de courant en Suisse vont évoluer et pour combien de temps les réserves d'énergie suffiront si l'on ne peut plus importer de l'électricité (solde net). Si la



Werner Meier, chef du domaine énergie (jusqu'à fin 2015)

« Le monitoring est crucial pour prévenir une pénurie d'électricité. »

situation s'aggrave, on peut analyser plus finement les données disponibles, adapter la périodicité des rapports aux besoins de l'AEP et élargir le cercle des destinataires à d'autres offices fédéraux impliqués.



Coordonner les prestations en matière de transports

Pour maîtriser des pénuries, il faut harmoniser en amont – avec les bénéficiaires de prestations (par ex. importateurs de produits pétroliers) – les exigences en matière de logistique (pour transporter les huiles minérales) et coordonner les éventuelles mesures prises par l'AEP.

Andreas Jeppesen, chef du domaine transports

« Il faut harmoniser les mesures à prendre tout au long de la chaîne logistique, en décloisonnant les domaines de l'AEP. »

Une organisation pour la logistique des transports lors d'une situation extraordinaire (Otral) existe déjà pour les produits pétroliers. Elle regroupe les entreprises Rhytank AG, Varo Energy, Tanklager Auhafen TAU, CFF Cargo, BLS Cargo, CFF Infrastructure. Cette coopération a été fixée dans un accord de branche. Les entreprises s'y engagent à observer la situation en matière de services logistiques et à informer l'AEP si ces derniers ne peuvent plus totalement être fournis pour transporter les produits pétroliers.

Face à une telle pénurie, les entreprises citées coordonneront leurs services logistiques et achemineront les huiles minérales en exploitant les synergies. Otral sert alors d'interlocuteur aux importateurs qui doivent déclarer à une centrale leurs besoins en transports. Si cette coordination ne suffit pas à dégager des capacités de transport, Otral peut demander à l'AEP d'adapter temporairement le cadre juridique : on pourra alors avoir des douanes ouvertes plus longtemps ou prioriser l'acheminement de biens vitaux si des sillons ferroviaires manquent. ■

Nouveau délégué à l'approvisionnement économique du pays

Le Conseil fédéral a nommé Werner Meier délégué à l'approvisionnement économique du pays. En janvier 2016, il a succédé à



Gisèle Girgis-Musy qui avait quitté ses fonctions en décembre, après avoir été Déléguée pendant plus de neuf ans.

Werner Meier est ingénieur électricien, diplômé de l'EPFZ. Après avoir débuté dans les télécommunications comme ingénieur

du bureau d'études, il a dirigé la division gestion des produits chez Ascom SA. Werner Meier a été responsable des réseaux et de la télématique chez Atel SA, puis Chief

Information Officer au sein de la Direction de Swissgrid SA. Depuis 2008, il travaille pour Alpiq SA à Olten, où il dirige actuellement le Group Security & Business Continuity Management.

Depuis 2003, Werner Meier est membre de l'approvisionnement économique du pays, organisation de milice. Jusqu'en 2012, il a dirigé le secteur énergie du domaine infrastructure TIC. A partir de 2013, il a été responsable du domaine énergie de l'AEP. ■

Trois questions posées à Werner Meier

Qu'est-ce qui vous a poussé à accepter cette nouvelle charge ?

Je suis convaincu du bien-fondé de ce partenariat entre Confédération et secteur privé. Il est propre à la Suisse et les autres pays nous l'envient souvent. Depuis 2003, j'ai exercé diverses fonctions dans l'AEP, c'est pourquoi la tâche de Délégué m'a intéressé.

Cette charge est accessoire. Comment combinez-vous la fonction de délégué avec votre principale activité ?

Le secteur privé profite aussi de l'AEP. Aussi mon employeur (Alpiq) a-t-il toujours soutenu mon engagement. J'ai réorganisé mes tâches et réduit ma dotation horaire chez Alpiq afin de dégager suffisamment de temps pour mes nouvelles fonctions.

Quel est votre objectif pour les années à venir ?

L'AEP a bien préparé de nombreuses mesures pour affronter une pénurie. Mais les divers partenaires ne sont pas vraiment au courant. C'est là que je voudrais changer les choses en informant mieux les autorités, fédérales et cantonales, ainsi que le secteur privé.



Merci à tous !

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous adresser mes cordiaux remerciements pour votre soutien alors que j'étais Déléguée ainsi que tous mes vœux dans votre vie professionnelle comme privée. J'espère que Werner Meier, mon successeur, aura beaucoup de satisfactions et un franc succès dans ses nouvelles fonctions !

*Cordiales salutations
Gisèle Girgis-Musy*

Arrêt de la raffinerie de Cressier

L'automne dernier, la raffinerie de Cressier ayant temporairement stoppé sa production, l'OFAE a permis de puiser dans les stocks obligatoires pour éviter un sous-approvisionnement en essence et en diesel dans notre pays.

A la fin octobre 2015, l'unique raffinerie encore en activité en Suisse a dû stopper temporairement sa production à Cressier à cause d'une fuite dans un échangeur thermique. Simultanément, les capacités de transport étaient réduites sur le Rhin, le niveau des eaux restant bas, alors que les chemins de fer allemands étaient fortement sollicités. Tout cela a entraîné, en Suisse, un déficit en essence, diesel et mazout. Pour le compenser, l'OFAE a autorisé la branche pétrolière à puiser dans ses réserves obligatoires : 140 000 m³ de ces produits ont été retirés, soit 3 % des stocks. D'ici à la fin mars 2016, le niveau de ces réserves devra revenir à la normale.

Ces dernières décennies, les deux raffineries suisses (Collombey et Cressier) ont plusieurs fois cessé leur production, pour des raisons prévues ou imprévues. Elles l'ont parfois fait simultanément ou pendant un assez long laps de temps (par ex. de janvier à juillet 2012 à Cressier). On a toujours pu compenser ces arrêts en augmentant les importations. En 2014, la Suisse a consommé près de 10 millions de tonnes de produits pétroliers. Quelque 60 % ont été importés et 40 % ont été fournis par nos deux raffineries. Depuis mars 2015, le site de Collombey est fermé, ce qui implique des importations supplémentaires d'huiles minérales.



Cressier produit environ 25 % des huiles minérales vendues en Suisse.

L'approvisionnement est assuré.

La raffinerie de Cressier ayant dû interrompre ses activités, Yannick Buttet, Conseiller national VS, a déposé en décembre 2015 une interpellation (15.4144) relative à la garantie de l'approvisionnement en pétrole. Dans sa réponse publiée début février, le Conseil fédéral retient que le degré de diversification et la souplesse du ravitaillement suisse en pétrole sont très élevés, tant pour les pays fournisseurs que pour les modes de transport à disposition. L'approvisionnement en pétrole ne serait pas menacé par la fermeture d'une voire des deux raffineries suisses. Si les deux devaient fermer, il faudrait cependant une période d'adaptation pour accroître les capacités requises sur les autres voies d'acheminement.

Le monitoring prend de l'importance

Pour un pays comme la Suisse, il est vital de diversifier les moyens de transport utilisés pour nos importations et d'avoir aussi une production intérieure. Plus il y a d'options, plus l'approvisionnement sera résilient. Si une option disparaît, même provisoirement, les autres seront encore plus sollicitées. En outre, cela renforce l'importance des réserves obligatoires et des autres mesures de l'AEP pour contrer une pénurie. Mais tant que la Suisse disposera, à moyen ou long terme, de capacités suffisantes pour compenser un déficit imprévu, notre approvisionnement sera garanti. Le suivi systématique de la situation prend de plus en plus d'importance, car il nous permet d'intervenir rapidement, le cas échéant. ■

La révision de la LAP dans sa dernière étape

Le 3 septembre 2014, le Conseil fédéral a transmis au Parlement le message relatif à la révision totale de la loi sur l’approvisionnement du pays (LAP). Chargée de l’examen préalable, la Commission de la politique de sécurité au Conseil des Etats a ensuite consulté diverses organisations directement concernées par la LAP : economiesuisse, Union suisse des paysans, Union pétrolière, Carburas, réservesuisse et Helvecura. Cet objet a ensuite été traité, le 18 mars 2015, en plénum par le Conseil des Etats. Il a adopté la révision totale de la LAP à l’unanimité par 41 voix contre 0. Le texte du Conseil fédéral a reçu un écho largement positif, car – sur le plan matériel – il n’y a pas eu d’adaptations radicales du projet de loi.



En octobre 2015, la Commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-N) a entamé à son tour la discussion par article. Contrairement à la décision du Conseil des Etats, une majorité de la CPS-N veut compléter le projet en ce qui concerne le prélèvement des cotisations pour les fonds de garantie : on devrait exclure légalement les contributions pour les aliments, fourrages, semences et plants produits en Suisse. La Confédération devrait assumer ces coûts si les prélèvements sur les importations ne suffisaient pas à alimenter ce fonds. Le projet de loi sera traité au Conseil national durant la session de printemps. ■

Empêcher les ruptures de stock pour les médicaments et les vaccins

Dans un rapport destiné au Parlement, le Conseil fédéral conclut que l’approvisionnement de la Suisse en médicaments est globalement bon et fiable. Toutefois, la chaîne est tellement complexe qu’on ne peut exclure des ruptures de stock voire des pénuries. Cela concerne surtout les médicaments anticancéreux, les produits de niche et les vaccins. Grâce au bureau de notification pour les médicaments vitaux à usage humain créé par l’OFAE, la Suisse peut, depuis l’automne 2015, faire un suivi précis de l’approvisionnement et réagir rapidement, dans un esprit non bureaucratique, si la situation est grave. Les pénuries



de médicaments sont toutefois un phénomène répandu dans le monde et devenant de plus en plus fréquent. Aussi faut-il prendre d’autres mesures préventives. Le stockage et la décentralisation de la production sont considérés comme des mesures particulièrement prometteuses : on recommande de constituer un minimum de réserves, à tous les niveaux – des fabricants aux médecins en passant par les hôpitaux – et d’étendre aux titulaires d’autorisations l’obligation de stocker certains médicaments vitaux. Par ce rapport, le Conseil fédéral répond à un postulat de Bea Heim, Conseillère nationale, daté de 2012. ■

Représentation de la Suisse à l’AIE

Depuis l’automne 2015, l’OFAE a désormais son représentant au conseil de direction de l’Agence internationale de l’énergie (AIE). Jusqu’à présent, la représentation de la Suisse était assurée en alternance par un membre des directions de l’Office fédéral de l’énergie (OFEN) et du Secrétariat d’Etat à l’économie (SECO). Un membre de la direction de l’OFAE remplace dorénavant celui du SECO. Par ailleurs, l’OFAE reste actif dans deux sections de l’AIE : le groupe permanent sur les questions urgentes (SEQ) et le groupe permanent sur le marché pétrolier (SOM).

La numérisation est omniprésente.

La numérisation de notre monde avance inéluctablement. A peine réveillé, je consulte les messages qui me sont parvenus durant la nuit et télécharge les nouvelles grâce à mes haut-parleurs reliés à l'interface Bluetooth. Sur le chemin de la gare, j'écoute ma musique favorite sur internet. Mon quotidien est marqué par le numérique. Et pourtant, ce n'était qu'une petite séquence. Je ne parle même pas de la numérisation dans notre sphère professionnelle et dans l'économie...



Alfred Flessenkämper

La numérisation est omniprésente. L'AEP a-t-il encore une place dans le monde du numérique ?

J'aurais pu raconter mon début de journée sous un autre angle : à peine réveillé, je perçois la chaleur ambiante (mazout). J'allume la lampe (électricité)

et retire mon téléphone portable de son chargeur (électricité). Je vais à la boîte aux lettres pour prendre mon journal, livré par voiture (essence). Ensuite, je déguste une boisson stimulante (café). Pour la pause de midi, j'emporte un sandwich (céréales). Et je prends le train pour aller au travail (logistique).

Notre cybermonde reste tributaire de matières premières, de biens ou de services qui sont réellement produits, transformés, proposés ou distribués. C'est là qu'intervient l'AEP. L'approvisionnement en biens et services vitaux ne va pas de soi, même à l'ère numérique. Il est donc bon de savoir que l'AEP est là, en cas de pénurie grave, et qu'il a préparé des mesures adéquates, grâce à une interaction du public et du privé.

alfred.flessenkaemper@bwl.admin.ch

Impressum

Editeur : Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays
Belpstrasse 53, 3003 Berne, tél. 058 462 21 85
info@bwl.admin.ch, www.bwl.admin.ch
Photos : Gaby Züblin, VARO Energy, fotolia.com

L'électricité crée des tensions.

En novembre 2015, Swissgrid, société nationale du réseau de transport, a taxé de tendue la situation en matière d'énergie et de réseau pour cet hiver. C'est dû à un enchaînement de circonstances particulières : l'arrêt de deux centrales nucléaires et une sécheresse qui perdure (pas assez d'eau en amont des barrages, faible production des centrales au fil de l'eau).

Protection contre les cyberattaques

Une nouvelle loi européenne oblige les géants de l'électricité et de l'eau, les sociétés de chemins de fer, les compagnies aériennes, les banques et les hôpitaux à mettre en œuvre certaines mesures de sécurité et à déclarer les attaques de hackers affectant gravement leurs systèmes. Les pays de l'UE s'engagent à plus investir dans leur matériel informatique et leurs logiciels, notamment pour protéger leurs réseaux énergétique et hydrique.

Le virus se propage.

Début février, l'OMS a proclamé que la propagation du virus Zika constituait une urgence de santé publique mondiale. Il se transmet par piqûre du moustique-tigre. Dans 80 % des cas, l'infection est anodine. Mais le virus semble aussi causer de graves malformations chez les nouveau-nés.

Rapport mondial sur les risques

Le WEF a listé, dans son rapport annuel, les dangers en fonction de leur gravité. Alors que la crise financière était en tête les années précédentes, c'est celle des réfugiés qui attire l'attention des experts. En Europe toutefois, le fort endettement des pays et les chiffres du chômage causent bien des soucis.

Le changement climatique réduit la production mondiale de céréales.

Selon une étude récente, les périodes d'extrêmes chaleur et sécheresse limitent nettement la production mondiale de céréales : en moyenne, la baisse est de 9 à 10 % dans les pays touchés. Alors que la chaleur extrême ne réduit que le rendement des diverses céréales, les phases de sécheresse détruisent de nombreuses plantes et anéantissent des champs entiers.

Razzia avant la tempête hivernale

La tempête de neige Jonas a paralysé, fin janvier 2016, une grande partie de la côte Est des Etats-Unis. Rien qu'à New York, la couche de neige a atteint 68 cm en moins de deux. De nombreux Etats ont proclamé l'état d'urgence. Suite aux alertes de blizzard, les habitants se sont rués sur les aliments, allant jusqu'à vider les gondoles de supermarchés.